

Le site de La Chapelle-Gauthier est habité depuis l'époque gallo-romaine où il existait une villa. Durant le XIIe siècle, le village appartient à l'abbaye de Champeaux. Par la suite, le fief passe entre différentes mains. Au XVIIe siècle, le domaine est érigé en comté puis est vendu au prince de Condé. A l'époque, le château décrit dans l'acte de vente est encore une forteresse médiévale ; le village est d'ailleurs entouré d'un fossé et d'un mur de défense, l'entrée se fait par un pont-levis entre deux tours dont une a survécu. Fontenailles, alors divisée en plusieurs petits fiefs, dépend quant à elle en majorité de l'abbaye de Barbeau jusqu'au XVIIIe siècle où toute la terre de Fontenailles est cédée au seigneur de Bois-Boudran. Concernant Saint-Ouen-en-Brie, les documents historiques anciens manquent. Il se conçoit que le village dans son état actuel a largement été remanié, contrairement à la plupart des villages de la Brie.

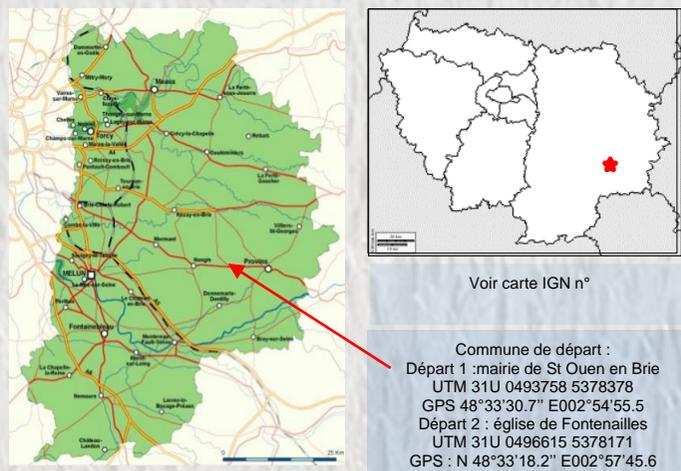
L'église Saint-Fiacre de Fontenailles dont ne subsistent, au XVIe siècle, que le clocher et le chœur, fut reconstruite au XIXe siècle par un élève de Viollet-le-Duc. La Seconde Guerre mondiale verra le décor des verrières endommagé.

à voir à Saint-Ouen-en-Brie : deux lavoirs anciens restaurés, rue des Néfliers et chemin des Aulnettes.

L'église de Saint-Ouen-en-Brie structurée en trois parties, chœur rectangulaire, nef et clocher, jouxte un ancien domaine (actuellement exploitation agricole), dont perdure encore une tour du XIIIe siècle.



Fontenailles – Photo CCBN ©



Voir carte IGN n°

Commune de départ :
Départ 1 :mairie de St Ouen en Brie
UTM 31U 0493758 5378378
GPS 48°33'30.7" E002°54'55.5
Départ 2 : église de Fontenailles
UTM 31U 0496615 5378171
GPS : N 48°33'18.2" E002°57'45.6

Accès : Saint-Ouen-en-Brie, à 25 km au nord-est de Melun par la D408.
Fontenailles, à 26 km au nord-est de Melun par la D408.

Informations pratiques :

La Chapelle-Gauthier : restaurant et boulangerie.
Cars "Seine-et-Marne Express" ligne Melun-Provins.

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Avec le concours de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Saint-Ouen-en-Brie / Fontenailles
Contreforts de la forêt de Villefermoy



Forêt de Villefermoy – Photo CCBN ©

Entre châteaux, églises, lavoirs et fermes, ce circuit vous emmène en forêt de Villefermoy, massif classé Natura 2000.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour –Août 2021–



23,1 km



5 h 45



Jaune



Difficile

Contreforts de la forêt de Villefermoy

- 1** Dos à l'église de Fontenailles, traverser la D 408, prendre la rue Maurice Wanlin, passer devant la mairie continuer de Fontenailles et continuer jusqu'au calvaire. Prendre la rue de Grignon à droite. Continuer sur le chemin entre bois et champs jusqu'à la route D 29. Tourner à droite et l'emprunter sur 400 mètres. Prendre le chemin sur la gauche avant l'intersection.
- 2** Passer sous le petit pont et rejoindre la route goudronnée. Passer devant le lavoir 4 et poursuivre la rue des Néfliers. Au croisement de la D 29 5 prendre à droite puis à gauche, poursuivre la rue des Vignobles jusqu'à traverser le hameau du Jarrier. Au bout prendre à gauche en direction de la forêt. Rester sur le chemin. (Après la traversée du ru d'Ancœur, un raccourci R vers la gauche vous ramène à Saint-Ouen.) Avant la clairière longeant le chemin, prendre à gauche. Au grand croisement, prendre à droite jusqu'à la ferme Le Feuillet que l'on dépasse.
- 3** Tourner à gauche, puis au prochain croisement poursuivre sur la gauche. Pénétrer dans les bois, continuer sur la route pendant 400 mètres et prendre le chemin sur la droite. à la prochaine intersection tourner à gauche. Sortir des bois et 500 mètres plus loin prendre à gauche pour regagner Saint-Ouen-en-Brie. Une fois dans le village, prendre la première à droite passer le parking pour arriver dans la rue de la Mairie.
- 4** Dos à la mairie de Saint-Ouen-en-Brie, partir à gauche, traverser la rue et emprunter le passage, puis la passerelle. Longer le ru, emprunter une deuxième passerelle, puis une troisième. Continuer sur le chemin à travers champs à l'intersection, continuer en face et pénétrer dans les bois. A la sortie du bois prendre à gauche et aller jusqu'à la passerelle à proximité du cimetière, et tourner à gauche en direction du château. (mairie) de la Chapelle Gauthier.
- 5** De là, prendre à gauche à l'église et continuer tout droit en direction de la route principale. La traverser et continuer tout droit jusqu'aux dernières maisons. Prendre le chemin sur la gauche, et à la route, continuer le chemin à droite.
- 6** Au bout du chemin, tourner à droite puis immédiatement à gauche, en descente à travers les bois. Traverser le ru et continuer tout droit jusqu'à la route (D29). Traverser prudemment et continuer en face, prendre le deuxième chemin à droite qui fait l'angle droit sur la gauche. Vous arrivez sur une route prendre à droite puis à gauche, puis dans le chemin à droite. Au bout du chemin, tourner à gauche. Passer le ru puis tourner immédiatement à gauche en longeant ce dernier, couper une route et tourner à droite. Prendre à gauche sur la route, et tourner à gauche. A la bifurcation, prendre à gauche pour rejoindre la rue Maurice Wanlin que vous prenez à droite pour revenir à l'église.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".